

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 31 juillet 2022

Chamblon	9 h00	Culte d'été suivi d'un apéritif. A.-C. Rapin.
Ballaigues	10 h00	Culte. Cène. A. Ledoux.
Les Tuileries-de-Grandson	10 h30	Culte. A.-C. Rapin.
Fiez	10 h30	Culte. S. Jaccaud Blanc.

Dimanche 7 août 2022

Grandson	9 h00	Culte. F. Lemrich.
Bonvillars	9 h00	Culte. Cène. T. Gasteiner.
L'Abergement	10 h00	Culte.
Montagny-près-Yverdon	10 h30	Culte d'été suivi d'un apéritif. F. Lemrich.

Dimanche 14 août 2022

Villars-Burquin	9 h00	Culte. S. Gabrieli.
Les Tuileries-de-Grandson	9 h00	Culte. A.-C. Rapin.
Baulmes	10 h00	Culte. J.-M. Diacon-Reymond.
Montcherand	10 h00	Culte. Cène. J- Guy.
Method	10 h30	Culte d'été suivi d'un apéritif. Baptême. A.-C. Rapin.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
PAS DE MESSE À BAULMES



BAULMES

www.baulmes.ch

Autorisation

Dans sa séance du 18 juillet 2022, la Municipalité a autorisé Sébastien Joss à effectuer les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Pose d'une piscine hors-sol démontable, dimensions 4,57 x 1,22 m

Adresse: Rue du Carre 5, 1446 Baulmes

Parcelle N°: 110

La Municipalité

Autorisation

La Municipalité a octroyé son autorisation à l'Amicale de pétanque de Baulmes pour sa manifestation «La nuit de la boule», qui se déroulera :

**du vendredi 12 août 2022 à 20h00
 jusqu'au samedi 13 août 2022 à 11h00**

Nous vous remercions pour votre compréhension.

La Municipalité

Interdiction de feux en forêt

Nous rappelons à tous les randonneurs qu'il est **strictement interdit d'allumer des feux dans la forêt** et ce, jusqu'à 30 mètres de distance des premiers arbres.

Merci également de veiller à bien éteindre vos mégots de cigarette. Ensemble, évitons les incidents en ces temps de canicule.

La Municipalité

Fermeture - Ruelle de la Fromagerie

Suite à la pose d'un échafaudage autour d'une propriété privée, la ruelle de la Fromagerie sera fermée **à partir du 16.08.2022 pour une durée de 4 à 8 semaines.**

Nous vous remercions pour votre compréhension.

La Municipalité

Réfection de la rue du Clos

Le chantier de réfection de la rue du Clos, qui se compose de quatre phases, **s'ouvrira le 8 août 2022.**

Pendant cette première phase des travaux, qui devrait durer jusqu'à fin janvier 2023, la circulation sera maintenue par demi-chaussée et le trafic géré par des panneaux et feux de circulation. L'accès aux riverains sera bien sûr assuré.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

La Municipalité

Suppression des Bulletins durant l'été 2022

Pendant les vacances scolaires de l'été 2022, les éditions suivantes du Bulletin des avis officiels seront **SUPPRIMÉES:**

les mercredis 3 et 10 août 2022



La rédaction

**BAULMES**

www.baulmes.ch

**Interdiction de feux en plein air
et engins pyrotechniques**

En raison des conditions météorologiques, de l'absence de précipitations et des risques élevés d'incendies, l'État de Vaud prononce les mesures d'interdiction suivantes, en application de la Loi forestière cantonale:

L'allumage de feux et l'utilisation d'engins pyrotechniques (fusées du 1^{er} Août, pétards, feux d'artifice et autres engins assimilés), y compris pour la Fête du 1^{er} Août, **sont interdits avec effet immédiat.**

La Municipalité

**Société de tir sportif Misterdam
Baulmes****Dates des tirs 300 mètres 2022****JUILLET****Mercredi 27.07 de 18h00 - 20h30**

Entraînement

AOÛT**Mercredi 3.08 de 17h00 - 20h30**

Entraînement + tir des Aiguilles avancé

Vendredi 5.08 de 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 6.08 de 8h00 - 17h30

Tir des Aiguilles

Mercredi 10.08 de 17h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Vendredi 12.08 de 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 13.08 de 8h00 - 17h30

Tir des Aiguilles

Mercredi 17.08 de 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 24.08 de 18h00 - 20h30

Tir militaire

Mercredi 31.08 de 18h00 - 20h30

Entraînement

SEPTEMBRE**Mercredi 7.09 de 17h30 - 20h00**

Entraînement

Mercredi 14.09 de 17h30 - 20h00

Entraînement

Samedi 24.09 de 13h30 - 17h30

Entraînement

OCTOBRE**Samedi 1.10 de 13h30 - 17h30**

Entraînement

Samedi 8.10 de 13h30 - 17h30

Entraînement

Samedi 15.10 de 13h30 - 17h30

Tir de clôture interne

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité

**VUITEBŒUF**

www.vuitebœuf.ch

Fête nationale du 1^{er} Août

La population est cordialement invitée à participer à la Fête nationale du 1^{er} Août qui aura lieu

sur la place de la grande salle dès 20 h 00

Après la partie officielle, et selon la tradition, la Commune se fera un plaisir de vous offrir le souper.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux à cette occasion.

La Municipalité

**Arrêté de convocation
Élection d'un(e) syndic(ue)**

Vu :

- la Loi du 05.10.2021 sur les droits politiques (LEDP) et son règlement d'application (RLEDP);
- le décès de Monsieur Georges Karlen, Syndic;
- l'autorisation du bureau électoral cantonal du 29 avril 2022,

convoquent:

les membres du corps électoral de la Commune de Vuitebœuf **le dimanche 25 septembre 2022** pour élire un(e) syndic(ue), en même temps que la votation fédérale.

En cas de second tour, celui-ci aura lieu le dimanche 16 octobre 2022.

Conditions générales

Cette élection aura lieu selon le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour); une élection tacite est possible dès le 1^{er} tour.

Dépôt des listes

Le dernier délai pour le dépôt des listes est fixé :

- au **lundi 15 août 2022 à 12h00 précises** au greffe municipal pour le premier tour;
- au **mardi 27 septembre 2022 à 12h00 précises** au greffe municipal pour le 2^e tour.

Détail au pilier public.

Le bureau électoral

Municipalité - Changements

Nous souhaitons la Bienvenue à nos nouveaux Municipaux M^{me} Séverine Pitton et M. Gérald Santschy entrés en fonction au 1^{er} juillet 2022.

La Municipalité

**RANCES****VALEYRES- sous - RANCES****Fête nationale
à Valeyres-sous-Rances**

La population des Communes de Valeyres-sous-Rances et de Rances est invitée à participer aux festivités le:

**lundi 1^{er} août 2022
au stand de tir
de Valeyres-sous-Rances**

Programme:

19 h 00 Apéritif offert et servi par la Municipalité de Valeyres-sous-Rances

19 h 30 Partie officielle
Allocution de M. Patrick Simonin, Député

Grillades - Salades - Desserts maison
(vos desserts sont les bienvenus)

Participation de la fanfare «**Écho des Campagnes**»
Au plaisir de vous y voir nombreux !

**RANCES****Annnonce de sous-locations**

Suite à une modification de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) intervenue le 1^{er} juillet 2022, les Communes ont l'obligation de tenir un registre des loueurs (art. 74d LEAE). De plus, nous vous informons qu'en cas de location de plus de 90 jours par année civile d'un logement loué via une plateforme de type Airbnb, la Commune peut envisager de faire une procédure de changement d'affectation, si notre région devait être touchée par la pénurie de logements.

Afin de se mettre en conformité, la Municipalité remercie les personnes concernées de s'annoncer au plus vite auprès de l'administration communale.

La Municipalité

**Tir sportif Rances
Programme des tirs 2022
Stand de Rances****AOÛT**

Mercredi 3 de 18h00 à 20h00
Tir entraînement Abbaye de Rances
(grillades - salades)

Lundi 15 de 18h00 à 20h00
Tir entraînement

SEPTEMBRE

Judi 1^{er} de 17h30 à 20h30
Tir de clôture Rances
(Petite restauration)

**Samedi 3 de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h00**
Tir de clôture Rances
(dès midi: possibilité de se restaurer)

OCTOBRE

Samedi 24 de 9h00 à 15h00
Tir Rataplan - Stand de Rances



Fête nationale

La population des villages de Villars-sous-Champvent, Essert-sous-Champvent et Champvent est cordialement invitée à participer à la célébration de la Fête nationale qui aura lieu au **Battoir de Champvent** (terrain de football), le:

lundi 1^{er} août 2022

Au programme:

- 13h15 Inscriptions pour le tournoi de pétanque
- 14h00 Début du tournoi
- 19h30 Départ du cortège à la place de jeux du village
- 19h45 Partie officielle et apéritif au terrain de football
- 20h30 environ Repas
- 22h00 environ Feux d'artifice

La Municipalité

Administration communale

Nous vous informons que le bureau communal sera **fermé**

du 1^{er} au 21 août 2022

Très bel été à toutes et à tous.

Greffé municipal

Comptoir de Champvent

La population des villages de Villars, Essert et Champvent est cordialement invitée à participer au Comptoir de Champvent, qui aura lieu au Battoir de Champvent, le:

samedi 27 août 2022, pour célébrer les 10 ans de la fusion de nos Communes

PROGRAMME OFFICIEL

- **10h30 - 11h15: Partie officielle: «Les 10 ans de la fusion»**
 - o Vassilis Venizelos (Conseiller d'État vaudois)
 - o Olivier Poncet, syndic
 - o Municipalité de Champvent
- **11h15 - 12h15: Table ronde: «L'avenir de nos sociétés locales»**
 - o Lucie Theurillat (Présidente FVJC)
 - o Vassilis Venizelos (Conseiller d'État vaudois)
 - o Patrick Simonin (député PLR, Rances)
 - o Discussion interactive avec les villageois
- **Dès 12h15: Broche offerte aux habitants des villages de Villars, Essert et Champvent**
 - o Inscription sur <https://bit.ly/Comptoir-Champvent> ou au greffe
- **14h00 - 22h00: Comptoir de Champvent**
 - o 25 entreprises de nos villages vous présenteront leurs activités
 - o Nos 6 sociétés locales seront en démonstration
 - o Programme complet sur: www.comptoir-champvent.com

Informations aux habitants

N'oubliez pas de vous inscrire à la broche, offerte aux habitants, **d'ici le 12 août 2022**. Des grillades seront également en vente la journée, et une restauration sera proposée en soirée.

Dès 18h00, un concert viendra animer la place de fête au Battoir de Champvent.

Il y aura quoi à faire à ce Comptoir?

Des tours à poney, la dégustation d'une bière brassée à Champvent, des milkshakes «made in Champvent», la découverte du nouveau Bike-Park du Vélo-Club avec essais chronométrés pour les enfants; l'on pourra prendre des cours de clown, voir une célèbre planche du Nozon se dessiner, déguster les merveilleux vins de nos vignerons, goûter les pastèques chanvannaïses d'Esteban Glauser, tester des séances de réflexologie et d'ortho-bionomy; il y aura des jeux d'adresse de foot, vos enfants pourront confectionner des bonbons et gâteaux et s'essayer aux sports fédérés, vous pourrez prendre les 4 heures avec les pâtisseries de la Couture. Et bien plus encore !

Tous les détails:
www.comptoir-champvent.com

Dispense d'enquête N° D-2022/07

Dans sa séance du 18 juillet 2022, la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête:

Propriétaires: Muriel Baudraz et Reto Rijkeboer, chemin de l'Alouette 6, 1443 Essert-sous-Champvent
Nature des travaux: Transformation d'une salle de bain à l'étage avec création d'une ouverture en façade Nord

Situation: Chemin de l'Alouette 6, 1443 Essert-sous-Champvent

Bâtiment ECA N°: 1037

Parcelle N°: 3001

Dérogation: Néant

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil général dans un délai de 10 jours, **dès le 27 juillet 2022**.

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité



Tirs du mois d'août 2022

Mercredi 10 août 2022 de 18h00 à 20h00

Tir militaire

Jeudi 11 août 2022 de 18h00 à 20h00

Tir entraînement + militaire

Samedi 20 août 2022 de 09h00 à 20h00

Abbaye de Sergey

Mercredi 24 août 2022 de 18h00 à 20h00

Jeunes tireurs + tir militaire

Jeudi 25 août 2022 de 18h00 à 20h00

Tir entraînement + militaire

Vendredi 26 août 2022 de 16h00 à 20h30

Abbaye d'Orbe

Samedi 27 août 2022 de 08h00 à 17h00

Abbaye d'Orbe

Il est formellement interdit de circuler dans la zone dangereuse pendant toute la durée des tirs.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité



Fermeture du bureau communal

Nous vous informons que le bureau communal sera **fermé:**

du 8 au 21 août 2022

En cas d'urgence, nous vous prions de contacter la Municipalité et de consulter notre site internet: www.labergement.ch

Nous vous souhaitons un bel été.

La Municipalité



Fermeture du bureau du contrôle des habitants et du secrétariat communal

Le secrétariat communal, le bureau du contrôle des habitants et la police des étrangers sera **fermé** pour les vacances du:

lundi 1^{er} au vendredi 5 août 2022

Réouverture le lundi 8 août 2022 à 17h00.

La secrétaire



Dispense d'enquête

Dans sa séance du 18 juillet 2022, la Municipalité de Lignerolle a autorisé M^{me} Sandrine Rota et M. Christopher Cattin, parcelle N° 91, ruelle des Trois Fours 2 à Lignerolle, à effectuer les travaux suivants:

Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre et création d'une dalle en béton et d'un escalier.

La Municipalité



Autorisation 5/22

Conformément aux dispositions de l'article 111 LATC, la Municipalité, dans sa séance du 11 juillet 2022, a autorisé :

la modification des deux fenêtres de la cuisine en une seule grande, le changement de la porte d'entrée de l'habitation et de celle de l'écurie, le changement de la porte du garage par une porte vitrée sectionnelle motorisée.



LES CLÉES

Parcelle N°: 192

Propriété de: Lionel Andrey, rue du Pralet 2 à La Russille.

La Municipalité



ORGES

Vacances

Le bureau du greffe municipal, contrôle des habitants et bureau des étrangers sera **fermé** du **1^{er} au 5 août 2022**

Durant cette période, les documents d'identité peuvent être établis directement auprès du Centre de Biométrie, Voie du Chariot 3, 1014 Lausanne

Merci d'en prendre bonne note.

La secrétaire

Autorisation

Dans sa séance du 5 juillet 2022, la Municipalité a autorisé Madame et Monsieur Lysiane et Pierre-Alain Corset à effectuer les travaux suivants, conformément à la réglementation en vigueur:

Situation: Chemin de la Chaux 3

Parcelle N°: 14

Nature de l'ouvrage: Réfection du bardage extérieur, matériaux composite imitation bois, rénovation de la toiture avec matériaux fibrociment couleur identique au bâtiment principal.

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 5 juillet 2022, la Municipalité a autorisé les travaux suivants:

Situation: Chemin du Giron 14, 1430 Orges

Parcelle N°: 604

Propriétaire: Daniel Biollay

Nature de l'ouvrage: Installation d'un champ de panneaux photovoltaïques sur le pan de la toiture Est, surface 33 m².

La Municipalité

Augmentation du trafic

En raison de travaux de réfection sur la ligne ferroviaire Yverdon - Sainte-Croix (fermeture du passage à niveau de Vuitebœuf), toute la circulation sera déviée par Orges

du lundi 8 août 2022 au samedi 20 août 2022

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence.

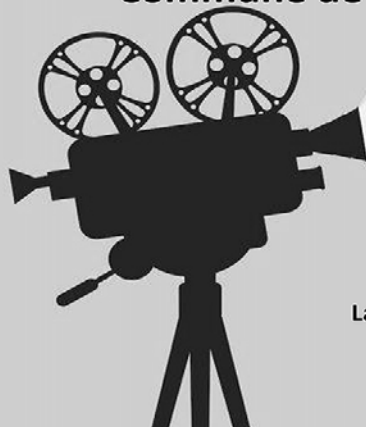
La Municipalité

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffe municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch

Cinéma plein-air jeudi 11 août – dès 17h.

Commune de Suscévaz - Verger à côté de la déchetterie



17h30

Le Chat potté

réalisation Chris Miller

20h

Les Ch'tis

Réalisateur Dany Boon

Entrée libre

Possibilité de se restaurer sur place

La Jeunesse servira des grillades – tonnelle à disposition

Prendre sa chaise ou couverture pour s'asseoir dans l'herbe

Brocante et

Marché artisanal

6 ET 7 AOÛT 2022



au chalet de la Thiolle



à Lignerolle



10h - 18h

Par tous les temps



La Thiolle



Laurent Bader
Récupération de fers et métaux

Route d'Yverdon 3 - 1445 VUITEBCEUF
Tél: +41 24 459 25 75
laurent.bader@bademetaux.ch

www.badermetaux.ch

À LOUER À BAULMES
Au bâtiment communal - Rue de la Gare 1

un appartement de 4 1/2 pièces
de 89 m² au 1^{er} étage

Prix de location: Fr. 1'890.- charges comprises
Disponible: de suite

Pour toutes informations complémentaires et visites
veuillez envoyer un courriel à: info@baulmes.ch



Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans www.solcreations.ch
à votre service **021 887 74 30**
024 426 07 26

HUMOUR

Deux escargots se baladent sur une plage. Ils croisent une limace :

- Demi-tour, nous sommes sur la plage des nudistes!

C'est deux grains de sable à la plage:

- Oh la la, c'est encore blindé aujourd'hui !

Un père et son fils sont sur la plage.

- Oh papa, regarde le beau bateau.

- Fils, ce n'est pas un bateau mais c'est un yacht !

- Ah oui, et comment ça s'écrit ?

- Heu... attends... non c'est toi qui a raison, c'est un bateau.

Dans l'océan, une petite vague tombe amoureuse du vent, qui lui demande tendrement:

- Tu préfères que je te fasse une bourrasque ou un ouragan ?

- Oh non, je veux juste une petite bise.

Un gars raconte à ses potes :

- Hier, ma femme m'a dit qu'elle aimerait aller en vacances dans un endroit insolite, cette année. Alors, j'ai scotché un planisphère sur le mur de la cuisine et je lui ai donné une fléchette. Je lui ai dit de prendre un maximum de recul, de lancer la fléchette sur le planisphère, et je lui ai promis qu'on irait en vacances là où la fléchette irait se planter!

- Waouh ! Et alors ?

- Ben, on va passer les trois premières semaines de juillet derrière notre frigo !



Comptoir de Champvent

27 AOÛT 2022 - 10:30 À 22:00
BATTOIR DE CHAMPVENT

Les sociétés locales

INAUGURATION DU BIKE-PARK (VÉLO CLUB), DÉMONSTRATION DES SPORTS FÉDÉRÉS (JEUNESSE), CONCERTS DE L'ALLIANCE (FANFARE), DÉGUSTATION DE PÂTISSERIES (COUTURE), JEUX D'ADRESSE (FOOT), DES COURS DE CLOWN (THÉÂTRE)

Plus de 25 entreprises de nos villages

DÉCOUVRIR LES VINS DE NOS VIGNERONS, DES TOURS À PONEY, BOIRE UNE BIÈRE BRASSÉE À CHAMPVENT, DES SÉANCES DE REFLEXOLOGIE, VOIR UNE PLANCHE DU NOZON SE DESSINER, CONSOMMER UN MILKSHAKE DE CHAMPVENT, ET BIEN PLUS ENCORE AVEC NOS ENTREPRISES

En soirée

CONCERT - TONNELLE - RESTAURATION

Programme complet

WWW.COMPTOIR-CHAMPVENT.COM



Une manifestation des sociétés locales de Champvent, pour les habitants de Villars, Essert et Champvent. Avec le soutien de la Municipalité.

WWW.COMPTOIR-CHAMPVENT.COM



VACANCES

Le **GARAGE MATTEI** sera **fermé**
du lundi 25 juillet
au vendredi 5 août 2022

Nous serons à votre disposition
dès le lundi 8 août 2022
à 7 h 30



Notre offre du moment!



SIEMENS

* Offre valable du 15 juillet au 31 août 2022,
sur tous les réfrigérateurs et congélateurs encastrés et pose libre.

- 40%*

Vos commandes
par téléphone
au 024 442 22 70

electroval.ch

Electroval SA

Votre spécialiste électroménager
dans le Nord vaudois

sanitaire chauffage
Gaillard Etienne
 Tél. 024 441 53 01 • 079 206 98 56

Systeme d'aspirateur
centralisé
 Représentant régional
allaway
LIGNEROLLE

> Info

travys

Ligne ferroviaire Yverdon-les-Bains – Ste-Croix Travaux de nuit

Nous vous informons que des travaux de nuit auront lieu dans le secteur de la Baumine, entre Six-Fontaines et Trois-Ville.

2 nuits du 10 au 12 août 2022 : neutralisation de la voie et soudures, lesquelles doivent être exécutées de nuit lorsque le rail est à basse température.

3 nuits du 15 au 18 août 2022 : réglage de la ligne de contact devant être réalisé de nuit en raison de la présence d'autres entreprises travaillant au niveau de la voie en journée.

Bien entendu, nos équipes mettront tout en œuvre afin de limiter au maximum les nuisances sonores. Par avance, nous vous prions de nous excuser des éventuels désagréments et nous vous remercions de votre compréhension.

TRAVYS SA

024 424 10 99 - info@travys.ch



> laissez-vous transporter